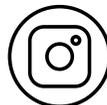


QUAND ça nous CHANTE

21^E ÉDITION



TROUSSE D'INSCRIPTION



6 au 8 février 2025



ÉSC Saint-Frère-André et
ÉS Toronto Ouest, Toronto

TABLE DES MATIÈRES

<u>Description du festival</u>	p. 3
<u>Règlements généraux</u>	p. 4
<u>Réservation</u>	p. 5
<u>Hébergement</u>	p. 5
<u>Inscription</u>	p. 6
<u>Facturation</u>	p. 7
<u>Politiques en vigueur</u>	p. 8
<u>Communications</u>	p. 9
<u>Prestations scolaires</u>	p. 10
<u>Volet technique</u>	p. 11
<u>Volet éducatif</u>	p. 12
<u>Prix de participation</u>	p. 13
<u>Feuille de vérification</u>	p. 14

FESTIVAL EN MILIEU SCOLAIRE

La 21^e édition du festival en milieu scolaire Quand ça nous chante (QCNC) se déroulera à l'**École secondaire catholique Saint-Frère-André et à l'École secondaire Toronto Ouest, du jeudi 6 février au samedi 8 février 2025.**

Cet événement s'impose chaque année comme un incontournable de la culture franco-ontarienne grâce à la présence d'artistes professionnel.le.s, de travailleurs.euses de l'industrie musicale, ainsi que de plusieurs centaines de jeunes participant.e.s et animateurs.trices culturel.le.s venu.e.s de partout en Ontario.

Ce rendez-vous de la relève musicale s'adresse aux **élèves de 9^e à 12^e année** provenant des **écoles secondaires de langue française en Ontario.**

Les élèves inscrit.e.s peuvent vivre QCNC **en tant qu'artistes ou participant.e.s libres** (avec accès aux activités et à la programmation du festival, sans performer sur scène).

Venez célébrer la musique francophone avec nous!

Quand ça nous chante représente une occasion exceptionnelle de partager ses talents et de vivre un rassemblement unique en son genre! Il est également un hommage à la diversité musicale qui caractérise la chanson franco-ontarienne. Nous comptons sur vous pour inciter les interprètes et musicien.ne.s de demain à monter sur scène en février prochain!

Les mises à jour concernant QCNC 2025 sont disponibles sur :



www.apcm.ca/projets/quand-ca-nous-chante

Pour toutes questions ou demandes, vous pouvez joindre :

Sophie Moreau-Parent
sophie@apcm.ca

RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX

Ces règlements visent à rendre le festival Quand ça nous chante agréable et sécuritaire pour tout le monde. C'est dans cet esprit qu'ils doivent être interprétés et appliqués.

- 1** Chaque participant.e doit être officiellement inscrit.e dans les registres d'une école secondaire ontarienne de langue française pour participer au festival.
- 2** Il est de la responsabilité de l'école d'obtenir le consentement du parent pour chaque élève inscrit.e, afin d'assurer sa participation au festival.

Ce consentement doit comprendre :

1. l'autorisation à participer au festival Quand ça nous chante 2025;
2. l'autorisation donnée à l'APCM de prendre des photos et vidéos lors du festival, à des fins promotionnelles et sur les lieux du festival uniquement.

Veuillez vous référer au document [Décharge parentale](#).

- 3** L'enseignant.e ou accompagnateur.trice responsable doit suivre ses élèves et veiller à ce que le groupe se comporte adéquatement (i.e. dans le respect des autres, d'eux-mêmes, des règlements et des lieux).
- 4** Les participant.e.s s'engagent à parler uniquement en français, et ce, tout au long du festival.
- 5** Il est strictement interdit de fumer la cigarette, la cigarette électronique ou toute autre substance sur les sites officiels du festival.
- 6** Il est strictement interdit d'avoir en sa possession, de consommer, de vendre ou d'être sous l'effet de drogue(s) ou d'alcool sur les lieux du festival. Toute personne contrevenant à ce règlement sera immédiatement renvoyée du festival à ses frais et devra faire face aux autorités policières.

RÉSERVATION

Les écoles sont invitées à réserver leurs places en ligne dès maintenant, et ce, **jusqu'au 24 janvier 2025** (17h). Cette réservation consiste à quantifier les places par délégation avant la finalisation des inscriptions.

Remplir le formulaire de réservation en ligne



Important : La personne désignée dans le formulaire de réservation est responsable de la collecte d'informations et du processus d'inscriptions individuelles de sa délégation. Aucune inscription provenant d'élèves ou de parents ne sera acceptée.

À partir du 24 janvier 2025, toute réservation n'ayant pas été annulée sera considérée comme une inscription et soumise à la **politique d'annulation (page 8)**.

HÉBERGEMENT

L'APCM et le comité hôte font tout leur possible pour proposer une option sans frais d'hébergement dans le gymnase des écoles hôtes. Toutefois, nous ne sommes pas encore en mesure de confirmer cette possibilité, soumise à l'inspection des pompiers et à des potentiels travaux à effectuer pour la remise aux normes.

Si l'école ne répond pas aux normes de sécurité exigées, les délégations devront se loger à leurs frais dans le réseau hôtelier de Toronto.

Nous vous invitons tout de même à nous manifester votre intérêt à profiter de cette solution d'hébergement sans frais, dans l'éventualité où l'hébergement en gymnase fonctionnerait.

L'APCM tentera également de vous fournir une liste d'hôtels partenaires offrant des rabais, afin de faciliter les réservations et l'accès au festival pour un maximum d'écoles.

INSCRIPTION

Chaque personne responsable désignée dans le formulaire de réservation recevra un lien vers un **formulaire d'inscription individuel**. C'est dans ce document que les informations relatives à chaque participant.e et accompagnateur.trice seront enregistrées.

Aide : Pour faciliter la collecte d'informations de vos participant.e.s et accompagnateurs.trices, il est recommandé de leur distribuer la version papier du formulaire d'inscription individuel avant d'enregistrer les réponses en ligne.

À noter : Pour toute **modification d'inscription** n'impliquant aucune transaction monétaire (p. ex. remplacement d'un.e élève, changement d'information, etc.), veuillez nous contacter par courriel à **sophie@apcm.ca**.

Il sera possible de modifier les réponses dans le formulaire **jusqu'au 24 janvier 2025**.

IMPORTANT

- ✦ L'accueil des délégations se fera à partir de **16h00 le jeudi 6 février 2025**.
Le départ des délégations se fera à partir de **16h00 le samedi 8 février 2025**.
- ✦ **Chaque école participante doit envoyer au moins un.e accompagnateur.trice à l'événement, et cela, pour toute la durée du festival.** Ces personnes doivent assurer une surveillance et un accompagnement, donc obligatoirement demeurer sur les lieux lors des prestations et des activités. **L'inscription des accompagnateurs.trices est soumise aux mêmes tarifs que les élèves.**
- ✦ **Les participant.e.s doivent apporter leurs propres instruments, à l'exception des amplificateurs, clavier et des batterie.** Entre les prestations, les instruments seront entreposés dans un local réservé. Des mesures de sécurité strictes (vérification par signature) seront mises en place afin d'assurer la sécurité des instruments.

FACTURATION

L'APCM procédera à la facturation à l'issue du festival, en fonction des inscriptions reçues et validées. **Politique d'annulation à la page 8.**

Le tarif est de 150 \$ + TVH par personne et inclut :

- l'inscription au festival QCNC, pour toute sa durée;
- les repas du jeudi (1), vendredi (3) et samedi (3);
- la participation aux ateliers et activités;
- la rétroaction d'un.e artiste professionnel.le suite à sa prestation scolaire;
- les spectacles ainsi que les animations;
- l'item officiel du festival QCNC et autres surprises.

PAIEMENT

Une facture vous sera envoyée par l'APCM à l'issue du festival. Vous pourrez la payer dès sa réception. Le **chèque** ou **dépôt direct** devra être adressé selon les informations suivantes :

ADRESSE ET COORDONNÉES BANCAIRES

PAIEMENT PAR CHÈQUE :

À l'APCM
Mémo : Festival Quand ça nous chante
261, chemin de Montréal, bureau 310
Ottawa (Ontario) K1L 8C7

PAIEMENT PAR DÉPÔT DIRECT :

Numéro de transit : 00107
Numéro de caisse : 829
Numéro de compte : 5398987

POLITIQUES EN VIGUEUR

ANNULATION ET REMBOURSEMENT

Tout au long du processus, il est possible d'annuler des inscriptions en communiquant directement avec l'APCM, par courriel, à sophie@apcm.ca.

En cas d'annulation d'une ou plusieurs inscription(s), l'APCM apportera les modifications suivantes, en fonction de la période :

- Inscription(s) annulée(s) **avant le 31 janvier 2025** : aucune facturation
- Inscription(s) annulée(s) **après le 31 janvier 2025** : facturée(s) à 100%

BOUTEILLES D'EAU

Les élèves et accompagnateurs.trices **doivent apporter leur propre bouteille d'eau réutilisable**.

Aucune bouteille ne sera fournie sur place.

Assurez-vous que toutes les bouteilles sont identifiées (prénom et nom de l'élève).

AUTORISATION DE DIFFUSER PHOTOS ET VIDÉOS

Toute personne inscrite au festival autorise le comité organisateur à publier photos et/ou vidéos prises lors de l'événement, et cela, à des fins de promotion et d'information.

FORMULAIRE DE DÉCHARGE PARENTALE (PARTICIPATION ET DROITS À L'IMAGE)



COMMUNICATIONS

RÉSEAUX SOCIAUX

Suivez le Festival Quand ça nous chante et **identifiez-le** dans vos partages sur vos réseaux!

 [Festival Quand ça nous chante - APCM](#)

 [quandcanouschante](#)

MOTS-CLICS À UTILISER



#QCNC
#QCNC2025
#Quandcanouschante
#QuandCaNousChante
#FestivalQCNC
#FestivalQuandCaNousChante

DÉLÉGUÉ.E AUX COMMUNICATIONS

Si vous souhaitez participer à notre effort de documentation et de promotion, vous pouvez désigner un.e responsable des photos et vidéos dans votre délégation. Cette personne aura accès à un dossier en ligne pour téléverser le contenu, qui pourrait par la suite être diffusé sur les réseaux de l'APCM et du festival.

Partageons ces moments uniques et cette expérience mémorable au grand public! Si vous désignez un.e délégué.e aux communications, veuillez nous transmettre son nom par courriel à sophie@apcm.ca ou à votre arrivée au festival le 6 février.

DIFFUSION EN DIRECT DES PERFORMANCES SCOLAIRES

Les parents et proches des participant.e.s pourront assister à leurs performances musicales en direct. Surveillez notre page Facebook pour obtenir le lien de diffusion!

PRESTATIONS SCOLAIRES

CHOIX DU REPERTOIRE

L'expression de langue française passe également par le choix du répertoire à interpréter sur scène. **Les chansons présentées doivent être 100% en français. Aucune traduction ou interprétation instrumentale d'une chanson anglophone ne sera acceptée.** Le ministère de l'Éducation demande que le festival présente le plus grand nombre de référents francophones aux élèves.

Si vous aviez prévu une chanson traduite de l'anglais ou encore une interprétation instrumentale d'une chanson anglophone, nous vous demandons de modifier ce choix. **Nous vous encourageons également à sélectionner des chansons du répertoire franco-ontarien, dans la mesure du possible.**

Chaque délégation a droit à **une durée maximale de 20 minutes sur scène**. C'est à chaque délégation scolaire de diviser son propre bloc de prestations selon la/les chanson(s) présentée(s), mais le comité organisateur se réserve le droit d'apporter des modifications à la durée des prestations des délégations.

DÉROULEMENT DES PRESTATIONS

Voici une description du déroulement des prestations scolaires afin que vous puissiez l'intégrer à vos pratiques.

Vos élèves devraient s'exercer à entrer sur scène et à trouver l'équipement nécessaire pour brancher leurs instruments. **Entrée côté cour et sortie côté jardin**. Il n'y aura que **5 minutes entre chaque prestation**, ce qui inclut la sortie de scène du groupe précédent. Il est donc important que l'installation soit efficace.

Sur scène, il y aura **deux amplificateurs de guitare, un amplificateur de basse et des boîtes directes** pour tout autre instrument qui doit être branché (guitare acoustique, clavier, etc.). Les guitaristes doivent entrer et sortir avec tout leur équipement, incluant les pédales.

Message aux claviéristes, guitaristes et bassistes :

Apportez un câble 1/4" avec sur scène. Une personne de l'équipe technique pourra vous aider à vous brancher au besoin.

VOLET TECHNIQUE

LE PLAN DE SCÈNE ET LA FICHE TECHNIQUE SONT À REMETTRE **AVANT LE 24 JANVIER 2025**.

PLAN DE SCÈNE

À noter que ce qui apparaît présentement sur le plan de scène sera par défaut sur la scène. **Basez votre plan de scène sur votre première chanson, même si vous comptez changer de formation pendant la prestation.** Si vous en sentez le besoin, proposez un plan de scène par chanson ou configuration.

Il est important de mentionner que **l'emplacement de la batterie est non négociable**. Elle se retrouvera au centre, près du fond de la scène, sur une plateforme carrée. N'hésitez pas à **identifier le modèle spécifique du clavier** ou des amplificateurs que vous utilisez habituellement; cela nous aide à nous assurer que le matériel sur place correspondra à vos attentes.

Veuillez indiquer sur le plan la disposition scénique de votre formation, incluant l'emplacement des chanteurs.euses, des musicien.ne.s et de leur instrumentation, **en utilisant les symboles suivants :**



Boîte directe



Musicien.ne



Micro pour instrument



Micro pour voix

FICHE TECHNIQUE

Indiquez si vous avez besoin de **micros avec ou sans fil** sur votre fiche technique. Nous aurons un maximum de 8 sans-fils par délégation.

Précisez vos demandes spéciales ou autres spécifications techniques.

Lorsque vous rédigez la description de votre prestation, gardez en tête que les animateur.trices liront ce texte sur scène afin de présenter votre délégation scolaire au public.

VOLET ÉDUCATIF

SPECTACLES PROFESSIONNELS

En plus d'offrir leurs performances scolaires sur scène, d'assister à des ateliers sur la musique en présence de professionnel.le.s et d'échanger avec d'autres jeunes passionné.e.s, les festivaliers.ères auront la chance de côtoyer et de voir en spectacle plusieurs artistes qui font fureur dans la francophonie!

La programmation des spectacles professionnels sera dévoilée sur notre site web et sur nos réseaux sociaux dans les mois à venir.

ATELIERS

Pendant le festival, chaque élève participera à 2 ateliers de son choix, conçus et présentés par des artistes professionnel.le.s de la musique. La sélection d'ateliers se fera dans le formulaire d'inscription individuel.

RÉTROACTION

Chaque délégation qui offrira une prestation scolaire sur scène recevra de la rétroaction d'un.e artiste professionnel.le membre de l'APCM.

Immédiatement après leur prestation, les participant.e.s rencontreront leur artiste attitré.e, responsable de leur communiquer des conseils relatifs à la présence scénique, aux techniques vocales et/ou à tout autre aspect constructif.

La séance de rétroaction est un moment privilégié entre professionnel.le.s et relève, visant à aborder les points positifs et ceux à travailler dans l'avenir.

PRIX DE PARTICIPATION

POUR PARTICIPANT.E.S DES PRESTATIONS SCOLAIRES

JAMAIS TROP TÔT

Le prix Jamais Trop Tôt est décerné aux interprètes qui se démarquent lors de leur prestation au festival Quand ça nous chante. Les participant.e.s sélectionné.e.s se méritent une participation au spectacle Jamais Trop Tôt.

Le spectacle Jamais Trop Tôt regroupe 24 interprètes de 14 à 17 ans provenant de partout au Canada. L'événement a lieu durant le Festival international de la chanson de Granby (FICG) à chaque été. Les 10 provinces et un territoire sont représentés dans le choix des textes et des interprètes.

Pour être éligible, l'artiste doit avoir interprété une chanson ou une partie de chanson durant la prestation scolaire de son école. Il ou elle devra aussi être âgé.e de **moins de 18 ans durant le mois d'août 2025**.

COUP DE COEUR PARRAIN / MARRAINE

Remis par le parrain ou la marraine, le prix Coup de coeur est décerné aux artistes interprètes qui se démarquent lors de leur prestation scolaire pendant Quand ça nous chante. Pour être éligible, l'artiste doit avoir interprété une chanson ou une partie de chanson durant la prestation scolaire de son école.

ORCHESTRE MAISON

Remis par le parrain ou la marraine, le prix Orchestre maison est décerné aux artistes musicien.ne.s qui se démarquent lors de leur prestation scolaire pendant Quand ça nous chante. Pour être éligible, l'artiste doit avoir joué d'un instrument pendant au moins une chanson de la prestation scolaire de son école.

FEUILLE DE VÉRIFICATION

Afin de simplifier votre organisation, voici une liste qui vous accompagnera tout au long votre préparation pour le festival QCNC 2025.

Assurez-vous que toutes les étapes ci-dessous figurent à l'agenda des personnes concernées, et que les documents soient dûment remplis dans les temps, afin de garantir la participation de vos élèves au festival.

FORMULAIRES À REMPLIR AVANT LE 24 JANVIER 2025

- Formulaire de réservation pour l'école – en ligne
- Formulaire d'inscription pour chaque participant.e – en ligne
- Formulaire d'inscription pour chaque accompagnateur.trice – en ligne
- Formulaire de décharge parentale (participation et droit à l'image)

DOCUMENTS TECHNIQUES À ENVOYER AVANT LE 24 JANVIER 2025

Un gabarit de fiche technique et de plan de scène sera envoyé aux écoles qui souhaitent présenter une prestation scolaire pendant le festival. Ces documents complétés doivent être envoyés à sophie@apcm.ca avant le 24 janvier 2025 (17h).

À remplir pour chaque prestation scolaire :

- Fiche technique
- Plan de scène

PAIEMENT

- Paiement sur réception de la facture